



## COMMUNIQUÉ

**La Rochelle, le jeudi 4 septembre 2014**

### PROPOSITIONS D'AMELIORATION DU PROJET DE CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS D'ECHILLAIS

Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime, a rencontré, ce jeudi 4 septembre 2014 à la Préfecture de La Rochelle, les élus de l'arrondissement rochefortais ainsi que les associations (Collectif Santé-environnement du littoral, Association Pays Rochefort Alert', Association Nature environnement 17) afin de leur présenter les évolutions du projet de centre de traitement des déchets d'Echillais.

Ces échanges, sollicités et accompagnés par les services de l'État, ont permis de souligner les modifications qualitatives issues de la concertation concernant le dimensionnement et la performance environnementale du site, à savoir :

1. la mise en œuvre parallèle par les collectivités collectrices d'ordures ménagères de démarches visant à la réduction des déchets à la source et à une collecte sélective de biodéchets ;
2. de ce fait, dès la construction, le traitement de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectées sélectivement sur le territoire des collectivités membres sera mis en place ;
3. une meilleure valorisation des déchets avec le chauffage de la base aérienne de Rochefort et l'alimentation en énergie de serres à tomates permettant de créer 150 emplois ;
4. un dimensionnement de l'incinérateur revu à la baisse au niveau d'un plafond de 69000 tonnes au lieu de 74400 tonnes.

Les débats ont permis de mettre en évidence :

- l'insertion du projet dans la politique nationale de réduction et de valorisation des déchets conduite par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ;
- l'efficacité des nouvelles technologies mises en œuvre dans les incinérateurs de dernière génération et l'absence d'impact direct sur la santé ;
- enfin il a été décidé **la création, dès à présent d'un comité de suivi du site** réunissant élus, exploitants, salariés, associations représentatives et services de l'État, afin d'améliorer l'information du public.

Dans ces conditions, le projet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

\*\*\*

---

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25

[pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

Standard : 05.46.27.43.00 - - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)